

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2018

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Madame FAUVEAU et Messieurs LEPOUTRE, GRASSET, MICHEL, HERMANT, LEJEUNE, PETRY et RUELLE, Madame ROSSELLE et Monsieur LHOMME étant excusés.

Après lecture des délibérations adoptées lors du Conseil du 03/04/2018, l'ordre du jour est abordé.

1) **Travaux appartement F3** : Lors du vote du budget, la réfection de l'appartement avait été estimée à 10 000€ ttc. Suite au premier devis reçu, le montant total des travaux devrait se rapprocher des 20 000€ TTC. Le conseil municipal décide d'engager les travaux afin de le relouer dès le mois de septembre prochain.

2) **Cantine de l'école et surveillance dans la cour de récréation** : Suite à la défection de la Société Champagne Nettoyage, une lettre recommandée avec AR lui a été envoyée au mois d'avril pour mettre fin le 31/08/2018 au contrat de prestation en cours.

En conséquence, la municipalité décide de recréer trois postes CDD pour assurer pendant la pause méridienne, le service de cantine et de surveillance dans la cour à compter de la prochaine année scolaire 2018/2019. Il conviendra à la Commission « Ecole » de se réunir rapidement pour réécrire la définition de poste des futurs contrats CDD et embaucher les trois nouveaux salariés.

3) **Crèche interentreprises « Jardins des Galipes »** : Suite à la proposition de la direction de la crèche du mois dernier, le Conseil Municipal décide d'acheter à titre d'essai, 100 heures à 3€ pour les habitants de Moussy qui auraient besoin de confier leur enfant à la Crèche. Ces 100 heures seront réservées aux habitants non salariés des entreprises partenaires et adhérentes de cette même crèche.

4) **Comité des fêtes** : Le dernier conseil municipal avait envisagé d'accompagner l'association « comité des fêtes de Moussy » par l'octroi d'une subvention sous réserve de la présentation des comptes de l'association au terme de la dernière manifestation « Festi'mousse 2018 ». N'ayant pas obtenu ces comptes, le Conseil décide de suspendre cet accompagnement.

5) **Travaux Avenue du Mont Félix** : L'Agglo attendait le choix de Moussy. Moussy attendait le devis de l'Agglo. Tout devrait rentrer dans l'ordre dans les prochaines semaines. Un devis sur le choix n°2 et la part à la charge de la commune devrait être présenté par l'Agglo dans le courant du mois de juin 2018.

6) Questions diverses :

- **Garderie des vacances de juillet 2018** : 7 enfants sont inscrits à ce jour. La garderie sera assurée par Mme Termeau. Il conviendra de trouver quelqu'un pour garder les enfants pendant midi.
- **Pause méridienne à l'école** : une discussion est ouverte. Si la pause méridienne est raccourcie, il y aura plus d'enfants inscrits à la cantine. Les services seront plus difficiles et le problème de garderie du soir sera plus important. Le Conseil décide de ne rien changer.
- **Rue Jean Jaurès** : les travaux engagés par l'Agglo sont en cours. Quel coût serait à la charge de la commune si la voirie était refaite entièrement ? La Commission « gros travaux » se charge de poser la question à M Martin.
- **Espaces verts** : l'investissement d'une **nouvelle tondeuse** pourrait faire gagner du temps aux agents techniques. Un essai sera programmé le vendredi 8 juin 2018 avec les établissements Ravillon.
- **Aire de jeux sur le Jard** : les travaux sont en bonne voie et devraient être terminés vers le 15/06/2018.
- **Lampadaires et candélabres** : une nouvelle tranche est programmée pour 2018/2019. 4 nouveaux lampadaires seront installés rue des Prieurés jusqu'au lotissement « le Chemin Vert » et des éclairages LED remplaceront les éclairages du Parc du Village et de la Grande Fontaine.
- **Arbustes du cimetière** : 4 arbustes seront remplacés
- **Traçage « stationnements »** : voir avec Laurent Foiselle.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 19 juillet 2018

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h10.